

**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCO

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne

47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS

contact@cctdm.fr

04.73.53.24.71

www.cctdm.fr

Conseiller.e.s en exercice :

58

Conseiller.e.s présent.e.s :

45

Suppléant.e.s ayant voix
délibérative :

1

Conseiller.e.s représenté.e.s :

9

Total votants :

55

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 MAI 2023 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 17 mai 2023

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 25 mai 2023 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle – 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Mohammed OULABBI, Isabelle ROCHE-LACOMBE, Jean-Michel LAVEST, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG, Michel GONIN, Éric CABROLIER, Jany BROUSSE, Patrick SAUZEDDE, Pépita RODRIGUEZ, André DEBOST, Alexandra VIRLOGEUX, Daniel BALISONI, Frédéric CHONIER, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Rachel BOURNIER, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Sophie DELAIGUE, Isabelle FUREGON, Pierre CONTIE, Catherine PAPUT, Michel COMBRONDE, Monique DURAND-PRADAT, Martine MUNOZ, Didier STURMA, Éric BOUCOURT, Francis ROUX, Farida LAÏD, Philippe BARRAU, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Jean-Eric GARRET à Patrick SAUZEDDE
Maryse BARGE à Olivier CHAMBON
Catherine MAZELLIER à Christiane SAMSON
Yves GACON à Chantal CHASSANG
Ghislaine DUBIEN à Jany BROUSSE
Caroline GUELON à Jean-François DELAIRE
Bernard VIGNAUD à Tony BERNARD
David DEROSSIS à Stéphane RODIER
Sylvain HERMAN à Isabelle FUREGON

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s : Marina DA COSTA, Michel COUPERIER, Georges LOPEZ, Didier ROMEUF.

Conseiller ayant voix délibérative : Christophe DOS SANTOS.

Secrétaire de séance : Olivier CHAMBON

CONTRAT CADRE DE MANDAT ET DE FOURNITURE DE PRESTATIONS DE VENTES AUX ENCHERES PUBLIQUES EN LIGNE ENTRE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES THIERS DORE ET MONTAGNE ET AGORASTORE

Rapporteur : Tony BERNARD, Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Le rapporteur expose :

Soucieuse de favoriser le réemploi de matériels dont elle n'a plus l'utilité, la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne (TDM) souhaite mettre en vente de gré à gré ses biens inutilisés sur le site de courtage aux enchères en ligne « Agorastore.fr ».

Le contrat cadre proposé avec Agorastore, d'une durée d'un an renouvelable 3 fois par tacite reconduction, permet à TDM de bénéficier d'une formation à l'utilisation de la plateforme, d'avoir une page de vente dédiée et d'être accompagnée par un interlocuteur unique disponible tout au long des ventes. Agorastore gère également toute la partie financière (gestion des encaissements, vérification, relance, reversement) et administrative (pour les véhicules : déclaration de cessions sur le site ANTS, certificat de vente, certificat de non-gage) des ventes.

La prestation est sans frais pour la collectivité car la commission (15 % hors taxe) et les frais de dossier sont à la charge directement de l'acheteur.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Autorise** le Président à signer le contrat cadre de mandat et de fourniture de prestations de ventes aux enchères publiques en ligne avec Agorastore ;
- **Autorise** le Président à signer tout document relatif à cette décision.

TOTAL VOTANTS : 55

Conseillers présents : 46

Représentés : 9

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 55

Pour : 55

Contre :

Abstentions :

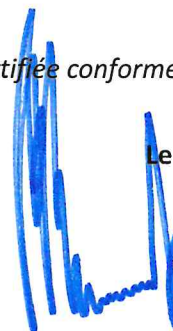
Pour ampliation certifiée conforme,

Le secrétaire de séance



Olivier CHAMBON

Le Président,



Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

